PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS

CONFÉRENCE

L'ARBITRAIRE

22 mai 2019

Centre Panthéon, Salle des Conseils
(escalier M, 2e étage)

ENTRÉE LIBRE - PLUS D'INFOS
ASSAS-UNIVERSITE.FR

Organisée par l'Institut de criminologie et de droit pénal de Paris

L'Institut de criminologie et de droit pénal de Paris (ICP) présentera une table ronde le **22 juin**, organisée par Maxime BRENAUT docteur de l'université Paris 2 Panthéon-Assas, sur le thème « ***L'arbitraire*** »

Programme

> ***Propos introductifs*** par Philippe CONTE, Professeur à l'université Paris 2 Panthéon-Assas, directeur de l'Institut de Criminologie et de droit pénal de Paris
> ***L'arbitraire, pouvoir de surmonter l'indétermination*** par Thibault DESMOULINS, Docteur de l'université Paris 2 Panthéon-Assas
> ***L'individualisation de la peine, un aribitraire contemporain ?*** par Maxime BRENAUT, Docteur de l'université Paris 2 Panthéon-Assas
> ***Propos conclusifs*** par Olivier BEAUD, Professeur à l'université Paris 2 Panthéon-Assas

Les exposés seront suivis d'un débat avec la salle.
La table ronde sera suivie d'un cocktail.